

FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

février 2015 • numéro

22

GRANDES CULTURES



**LES PRIX PAYÉS AUX
PRODUCTEURS**
**Résultats de l'enquête
trimestrielle pour le
premier trimestre de la
campagne 2014/15**



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr



Le calcul des prix payés aux producteurs présentés dans ce document résulte d'une moyenne pondérée des prix d'achat des organismes stockeurs par les volumes collectés dans chaque région. Ces prix d'achat sont issus de la comptabilité des organismes stockeurs et sont actualisés et consolidés chaque trimestre, intégrant donc les compléments de prix apportés en cours de campagne, afin d'obtenir au dernier trimestre un prix moyen de campagne complet. Ils se distinguent ainsi des prix payés aux producteurs présentés dans la note de conjoncture mensuelle « Enquête prix payés aux producteurs » qui donnent une situation des prix pratiqués au 15 du mois.

Évolution des prix d'achat

En €/t	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14		2014/15	Variation	Variation
	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011	30/09/2012	30/09/2013	30/06/2014	30/09/2014	trimestrielle	annuelle
Blé tendre	103	146	166	196	153	179	129	- 28 %	- 16 %
Blé dur	174	148	238	211	181	215	232	8 %	28 %
Orges	92	120	160	183	144	164	126	- 23 %	- 12 %
Maïs	92	132	160	204	203	137	144	5 %	- 29 %
Seigle	93	117	150	177	136	145	108	- 26 %	- 21 %
Avoine	79	98	150	191	123	129	105	- 19 %	- 15 %
Triticale	83	129	144	178	133	146	114	- 22 %	- 14 %
Sorgho	83	131	141	190	182	140	107	- 23 %	- 41 %
Colza	231	301	389	444	325	372	269	- 28 %	- 17 %
Tournesol	205	326	378	452	299	330	311	- 6 %	4 %
Soja	243	317	319	433	442	432	347	- 20 %	- 22 %
Pois	140	158	191	242	202	230	194	- 16 %	- 4 %
Féveroles	139	153	199	272	251	263	195	- 26 %	- 22 %

Source : FranceAgriMer

Les données présentées dans ce document concernent le premier trimestre de la campagne 2014/15. Il s'agit donc des prix issus des transactions réalisées au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 septembre 2014 qui permettent d'établir **un premier prix moyen provisoire pour la campagne 2014/15**.

Pour la seconde année consécutive, cette campagne s'ouvre sur des prix en recul par rapport à la campagne précédente. En effet, toutes les espèces enquêtées entament cette campagne sur des prix en net retrait, à l'exception du blé dur et du tournesol.

Le blé dur, dont le marché est en crise, tant à l'échelle européenne que mondiale, avec des surfaces qui reculent régulièrement depuis 2003, se distingue très nettement des autres espèces et bénéficie de prix supérieurs de près de 50 euros à ceux de début 2013/14. Pour les autres céréales, des volumes de productions sont importants, mais les conditions climatiques exceptionnelles ont généré des inquiétudes quant à la qualité, plus hétérogène.

Les baisses de prix par rapport aux prix relevés il y a un an sont supérieures à 50 euros pour le maïs, le sorgho, le colza, le soja et les fèves. Pour les céréales (hors blé dur), la décote moyenne atteint -37 % comparée aux prix de 2012/13 ; elle dépasse -20 % sur les prix pratiqués au 1^{er} trimestre 2011/12.

Les prix des oléoprotéagineux sont également nettement inférieurs à ceux constatés au début de la campagne 2012/13, avec un différentiel s'échelonnant de -20 % jusqu'à -39 % pour le colza. En revanche, comparés aux prix de début 2011/12, seuls les prix du colza et du tournesol sont moins attractifs (-31 et -18 % respectivement).

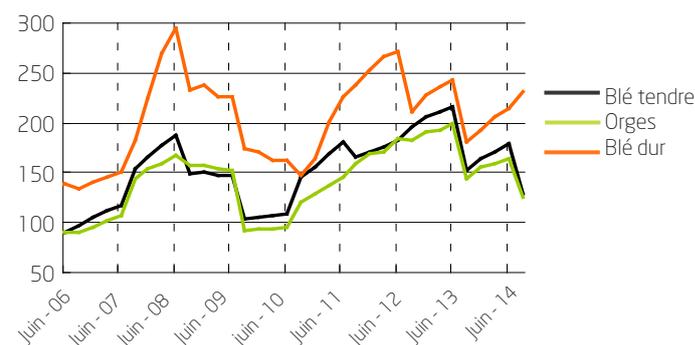
Ce début de campagne est caractérisé une forte incertitude qui incite les opérateurs à la prudence. La grande diversité des situations régionales se répercute dans les prix, avec des différentiels de prix d'un regroupement régional à l'autre souvent les plus importants depuis le début de cette enquête.

Blés et orges

Blé meunier

Les premières transactions de blé tendre ont été effectuées à un prix moyen de 129 €/t. Ce niveau de prix est le plus faible constaté depuis la campagne 2009/10 (103 €/t). La baisse de prix par rapport aux quatre précédentes campagnes est comprise dans un intervalle de -17 euros (2010/11) à -67 euros (2012/13).

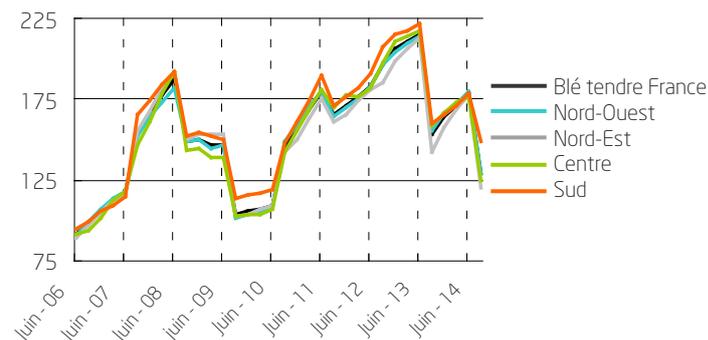
Blés, orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Dans un contexte de grande hétérogénéité de la qualité, les déclinaisons de prix à l'échelle régionale font apparaître les plus importantes disparités observées depuis le début de cette enquête (2005/06). Ainsi, l'écart de prix maximum relevé entre deux regroupements régionaux atteint 29 euros. Les minima concernent la zone du Nord-Est (120 €/t), alors que la région Sud profite des prix les plus attractifs (149 €/t).

Blé tendre : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

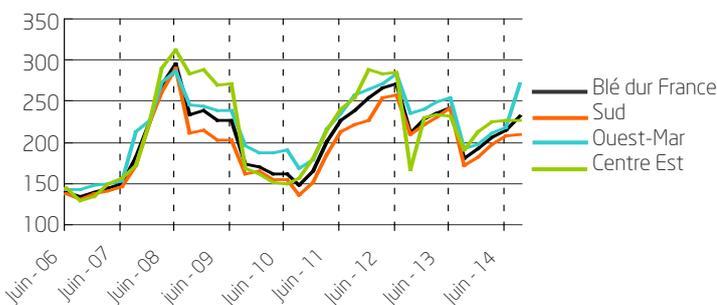


Blé dur

Un début de campagne très atypique pour les prix du blé dur en comparaison avec les autres céréales et oléoprotéagineux, puisque, dans un contexte de baisse des prix généralisée, ceux-ci gagnent 17 euros par rapport au prix définitif 2013/14 et amorcent cette année sur des niveaux déjà supérieurs de plus de 50 euros à ceux relevés il y a un an. En effet, en moyenne sur ce premier trimestre, une tonne de blé dur s'est échangée contre 232 euros. C'est un prix comparable à celui de début 2008/09, mais inférieur à ceux de toutes les autres campagnes depuis le début de l'enquête (2004/05) à l'exception de 2011/12 (238 €/t), dans un contexte de crise, tant à l'échelle française que mondiale.

L'autre élément remarquable est la grande disparité des prix à l'échelle interrégionale après une campagne 2013/14 marquée à l'inverse par des prix homogènes. En effet, les prix pratiqués dans les zones Sud et Centre-Est font apparaître une grande prudence des opérateurs, avec des moyennes de prix pratiquement inchangées par rapport au prix définitif 2013/14. En revanche, les prix du regroupement Ouest-Maritime s'envolent (+54 euros) dès ces premiers mois de campagne.

Blé dur : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



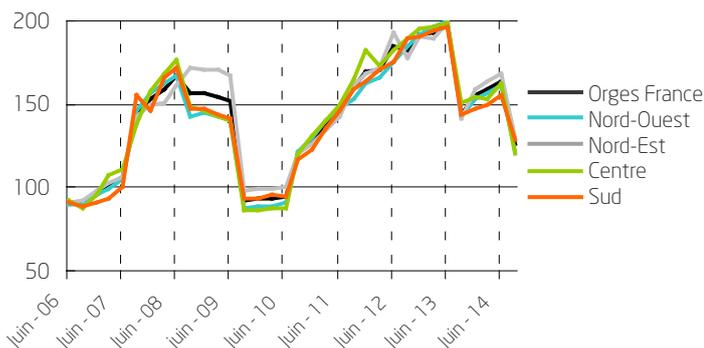
Source : FranceAgriMer

Orges :

La première consolidation de campagne porte le prix provisoire 2014/15 des orges à 126 €/t, en recul de 38 euros par rapport au prix définitif 2013/14. A ce stade de la campagne, une tonne d'orges s'échange ainsi 18 euros de moins que sur la même période en 2013/14. La décote atteint 57 euros par rapport au prix de début de campagne 2012/13 et 34 euros par rapport au début 2011/12.

A l'échelle interrégionale, les disparités restent modérées puisque le différentiel de prix maximum entre deux regroupements régionaux n'est que de 10 euros. Deux groupes se distinguent : le Centre et le Nord-Ouest, où les prix avoisinent 120 €/t et le Sud et le Nord-Est dans lesquels les prix relevés sont proches de 130 €/t.

Orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

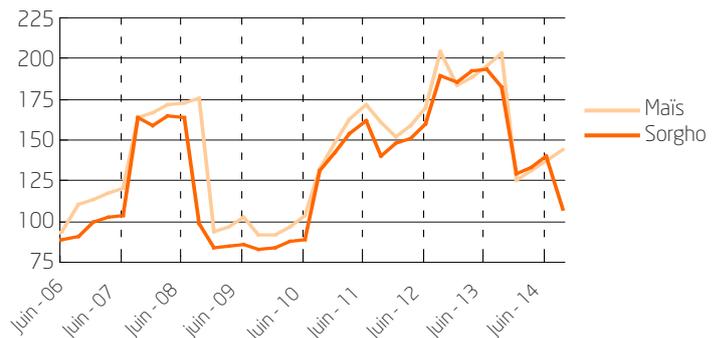


Source : FranceAgriMer

Maïs et sorgho :

Les quelques rares transactions effectuées sur le sorgho au cours de ce premier trimestre de campagne permettent de calculer un prix moyen provisoire de 107 €/t, soit un prix au plus bas depuis la campagne 2009/10 (83 €/t sur le premier trimestre). Après les records de 2012/13, pour la seconde campagne consécutive, le prix du sorgho accuse un net repli : -75 euros sur un an et -82 euros sur deux ans.

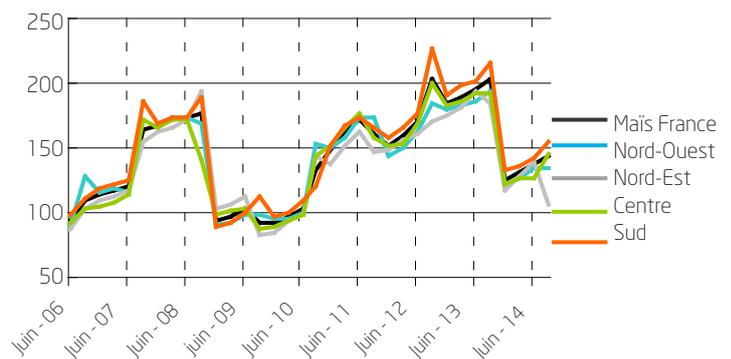
Maïs et sorgho : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Pour le maïs, les données issues de la comptabilité des collecteurs sur le premier trimestre 2014/14 conduisent à un prix moyen provisoire de 144 €/t à l'échelle nationale, en retrait de près de 60 euros par rapport à la même période il y a un an. Le maïs retrouve ainsi un bonus de 15 euros sur le blé tendre. A l'échelle locale, le regroupement Nord-Est se distingue très nettement avec des prix déjà en net recul par rapport au prix définitif 2013/14 : 106 €/t. Comme habituellement, le regroupement du Sud conserve les prix les plus attractifs (155 €/t).

Maïs : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



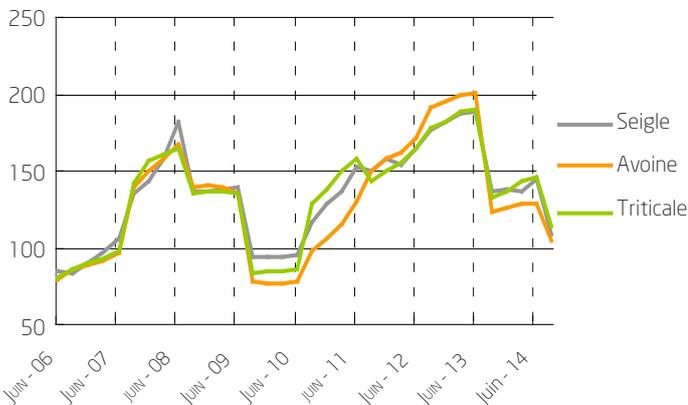
Source : FranceAgriMer

Seigle, avoine et triticale

Les premières transactions de campagne font apparaître un net resserrement du prix de l'avoine avec ceux du duo « seigle/triticale », à quasi parité les 3 années précédentes. Ces trois espèces démarrent cette campagne dans un intervalle allant de 105 €/t (avoine) à 114 €/t (triticale). Les baisses de début de campagne, conduisent à des prix réduits de près de 20 euros (avoine et triticale) jusqu'à près de 30 euros (seigle) par rapport aux prix constatés sur la même période il y a un an.

Se distinguant des autres espèces enquêtées, les disparités de prix interrégionales ne se sont pas accrues pour l'avoine, le seigle et le triticale.

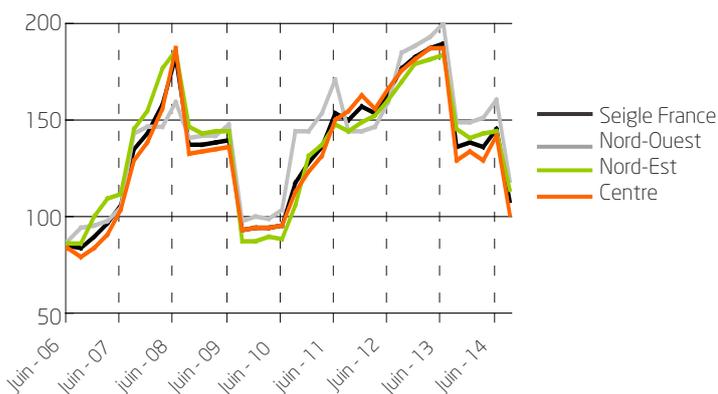
Seigle, avoine, triticale : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Dans le cas du seigle, 17 euros séparent les prix les plus attractifs, pratiqués dans le Nord-Ouest (118 €/t), des minima relevés dans la zone Centre.

Seigle : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

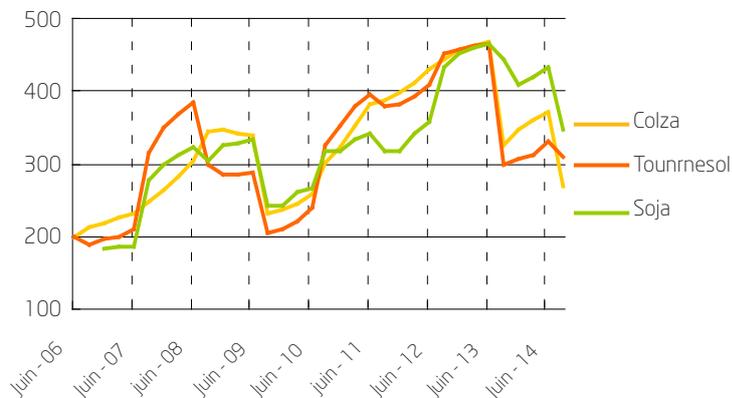
Pour l'avoine, le différentiel de prix maximum se porte à 14 euros (contre 27 euros en début de campagne 2013/14). Les minima concernent également la zone Centre (96 €/t), alors que le regroupement du Sud bénéficie des prix les plus élevés (110 €/t). Le différentiel de prix inter-régional maximum est comparable sur le triticale : 16 euros, le regroupement du Centre, à parité avec celui du Nord-Est, enregistrant également les minima (107 €/t) et celui du Sud les prix les plus attractifs (123 €/t).

Oléagineux

Les premières transactions de la campagne 2014/15 ont modifié de façon inédite la hiérarchie des prix des oléagineux. En effet, sur ce premier trimestre de campagne, le prix moyen provisoire du soja est le plus élevé, celui du colza le moins attractif alors que le tournesol bénéficie d'un prix médian.

Le prix moyen 2014/15 provisoire du soja s'établit à 347 €/t. La campagne précédente, sur la même période, une tonne de soja s'échangeait contre 95 euros de plus (442 €/t), 86 euros de plus il y a deux ans (433 €/t). En revanche, à l'exception de ces deux campagnes records, ce prix de début de campagne reste supérieur à ceux relevés sur la même période lors des précédentes récoltes depuis le début de cette enquête pour cette espèce (2006/07).

Colza, tournesol, soja : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

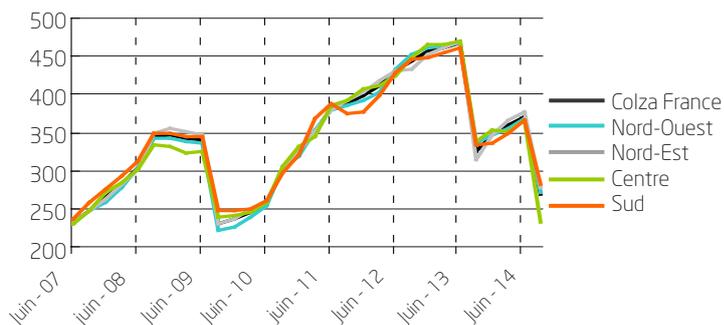


Source : FranceAgriMer

Le tournesol fait figure d'exception parmi les espèces enquêtées et en particulier au sein des oléoprotéagineux. S'il n'échappe pas à la tendance baissière généralisée, le recul par rapport au prix définitif 2013/14 est comparativement modéré (inférieur à 20 euros). Ainsi, ce premier prix de campagne du tournesol, 311 €/t, reste plus élevé que celui pratiqué en début de campagne 2013/14. Avec le blé dur, c'est la seule espèce couverte par l'enquête dans ce cas. Le bonus est de 12 euros.

Le colza est l'espèce la plus fortement affectée par la tendance baissière, avec un premier prix moyen de campagne réduit de plus de 100 euros en comparaison avec le prix définitif 2013/14. Le prix moyen provisoire du colza pour la campagne 2014/15 s'établit ainsi à 269 €/t, entamant cette campagne sur un niveau de prix inférieur de 56 euros à celui relevé en début de campagne précédente. Il s'agit du prix le plus faible enregistré depuis la campagne 2009/10.

Colza : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

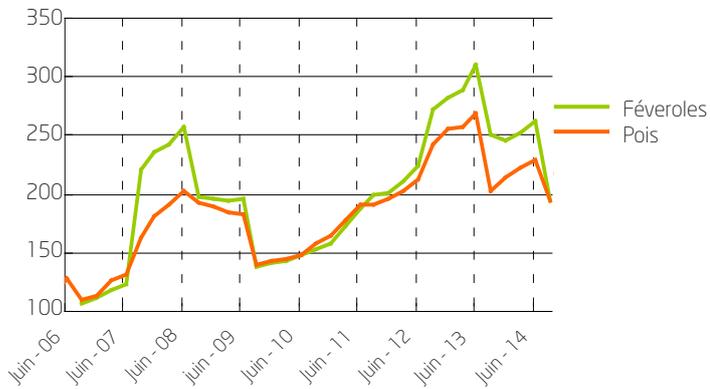
A l'échelle locale, en rupture avec les cinq précédentes campagnes, les prix sont très hétérogènes. Le différentiel de prix maximum atteint un record de 50 euros. Celui-ci est relevé entre les regroupements du Centre (232 €/t) et du Sud (282 €/t).

Protéagineux

2014/15 fait suite à deux campagnes caractérisées par une nette désolidarisation des prix des pois et des fèves, les fèves bénéficiant d'un bonus (33 euros sur le prix complet de campagne 2013/14, 41 euros sur celui de 2012/13). A l'inverse, cette nouvelle campagne s'ouvre sur des prix des fèves et des pois de nouveau à quasi parité, autour de 193-195 €/t, soit un niveau de prix proche de celui du début de la campagne 2011/12.



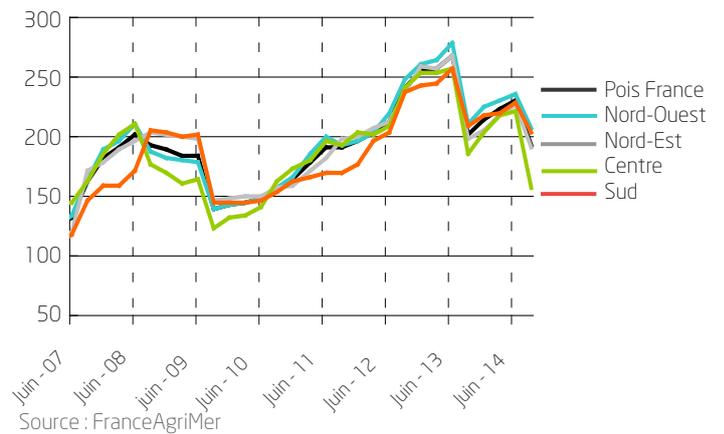
Féveroles, pois : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

A l'échelle interrégionale, les prix des pois sont extrêmement disparates (jusqu'à 50 euros d'écart entre deux regroupements régionaux), le regroupement du Centre amorçant cette campagne avec des prix nettement en deçà de ceux relevés dans les autres régions. Les prix les plus attractifs concernent le Nord-Ouest (207 €/t).

Pois : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales et des oléoprotéagineux achetés par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Tous les trimestres, les Directions Régionales de FranceAgriMer calculent un prix à la production moyen régional par espèce depuis le début de la campagne. Ce calcul s'effectue à partir de la comptabilité (compte d'exploitation) d'un échantillon de 130 collecteurs représentatifs (tonnages collectés et valeurs des apports). Aucune distinction n'est faite entre les différents systèmes de transactions.

Il s'agit de prix consolidés et non pas de prix à un instant donné, ce qui permet donc de prendre en compte les compléments de prix apportés en cours de campagne. Ces prix s'entendent rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et après déduction des frais de séchage pour le maïs.

Rappel des régions enquêtées selon l'espèce

- **Blé tendre** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Blé dur** : Sud (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur), Ouest-Maritime (Pays de la Loire, Poitou-Charentes), Centre-Est (Centre, Rhône-Alpes)
- **Orges** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Avoine** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Seigle** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Triticale** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Maïs** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Sorgho** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Centre, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Colza** : Nord-Ouest (Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Centre, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Tournesol** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Soja** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes
- **Pois** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Féveroles** : Aquitaine, Centre, Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie

Les prix payés au x producteurs - résultats de l'enquête trimestrielle pour le premier trimestre de la campagne 2014/15 /

LES SYNTHÈSES de FranceAgriMer / édition 2015

FranceAgriMer / 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex

tél. : +33 1 73 30 30 00 / www.franceagrimer.fr/ / www.agriculture.gouv.fr/ / Directeur de la publication : Éric Allain /

Rédaction : Direction Marchés, études et prospective / Service Bases d'information économique / Unité Enquêtes et données filières / Dominique Brulé

Conception et réalisation : FranceAgriMer, service de la Communication, studio PAO - Impression : atelier d'impression de l'Arboreal / Fin de rédaction : février 2015

Sources principales : FranceAgriMer - établissement national des produits de l'agriculture et de la mer - Crédits photos : FranceAgriMer / Droits réservés

© tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer / ISSN 2259 - 0161

